



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Cohabitation agriculture-faune en zone littorale du lac Saint-Pierre : un bilan positif pour un projet collectif et mobilisateur

Longueuil, le 17 janvier 2023. – Afin de souligner la fin du projet **Cohabitation agriculture-faune en zone littorale du lac Saint-Pierre 2019-2023**, l'Union des producteurs agricoles (UPA) a invité les producteurs et intervenants intéressés à un événement de clôture tenu hier à Yamachiche. Ce projet, financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) dans le cadre du programme Prime-Vert, visait à mobiliser les producteurs agricoles qui cultivent dans la zone littorale et à soutenir leurs actions afin de contribuer à l'amélioration de l'écosystème du lac Saint-Pierre.

Tout au long de la [journée ponctuée de conférences et d'ateliers d'échanges](#), les participants ont pu constater l'ampleur des efforts déployés par les producteurs agricoles ainsi que la diversité et la richesse des activités réalisées dans le cadre de ce projet. Celles-ci ont été menées avec l'aide de plusieurs collaborateurs, notamment des intervenants provenant des quatre fédérations de l'UPA des régions couvrant le territoire du lac Saint-Pierre (Centre-du-Québec, Lanaudière, Mauricie et Montérégie), des ministères (MAPAQ, et ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs) et d'organismes régionaux ainsi que des chercheurs du Pôle d'expertise multidisciplinaire en gestion durable du littoral du lac Saint-Pierre (Pôle).

Brosser un portrait de l'agriculture en zone littorale

D'entrée de jeu, le dépliant *L'agriculture et la zone littorale du LAC SAINT-PIERRE* a été produit afin de présenter plusieurs bonnes pratiques agricoles promues au Québec et reconnues pour leurs impacts positifs sur l'habitat faunique, la qualité de l'eau et la santé et la conservation des sols. Ensuite, un *Portrait des pratiques agricoles dans le littoral du LAC SAINT-PIERRE* a été dressé à partir des rencontres réalisées en 2019, avec 84 producteurs qui cultivent 69 % des superficies agricoles dans le littoral du lac Saint-Pierre, soit 3 450 hectares sur les 5 000 hectares totaux. L'équipe complète actuellement un second portrait. À terme, les résultats obtenus permettront de comparer et de mettre en valeur l'évolution et les améliorations relatives à l'adoption de pratiques agricoles dans le littoral du lac Saint-Pierre depuis 2019.

Par ailleurs, ce projet a également permis de mettre en place des activités variées présentant les enjeux écosystémiques et les défis de l'agriculture au lac Saint-Pierre, favorisant les échanges et l'apprentissage par les pairs et invitant les producteurs agricoles à tester de nouvelles pratiques agroenvironnementales au sein de leur entreprise. Ainsi, trois rencontres collectives et cinq vitrines de démonstration ont eu lieu, six capsules vidéo inspirantes qui témoignent des efforts

concrets faits pour l'adoption de pratiques favorables à la cohabitation agriculture-faune ont été créées, un groupe Facebook a été mis en place et quinze infolettres ont été diffusées.

De plus un service d'accompagnement offert aux producteurs jumelé à la tenue d'ateliers d'échanges et de cellules de coconstruction aura permis de soutenir les producteurs agricoles dans leur transition vers des pratiques agroenvironnementales adaptées, telles que le travail réduit du sol, le recours aux cultures de couverture en intercalaire et l'établissement de cultures fourragères. Grâce à ces initiatives, les producteurs démontrent qu'ils sont au cœur du changement vers une agriculture durable en zone littorale du lac Saint-Pierre.

« En action pour le lac Saint-Pierre 2019-2023 est un projet important, car il est le reflet de l'engagement des productrices et producteurs agricoles pour améliorer l'environnement. Les producteurs agricoles ne veulent pas être en réaction, ils veulent être "en action" dans l'adoption des bonnes pratiques agricoles dans le littoral du lac Saint-Pierre. En misant fortement sur leur professionnalisme et leur expertise, le projet a ainsi permis aux productrices et producteurs de participer pleinement à l'avancement des connaissances et à la découverte de pratiques avant-gardistes en matière de recherche et d'innovation. »

Martin Caron, président général de l'UPA

Jumeler des activités de recherche

En parallèle du projet de l'UPA, de nombreuses activités de recherche ont aussi été effectuées, notamment par le Pôle et l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA). Le projet **Cohabitation agriculture-faune en zone littorale du lac Saint-Pierre 2019-2023** a constitué une importante plateforme de collaboration dans le cadre de ces travaux facilitant par exemple la sélection et le recrutement d'entreprises agricoles. Ainsi, plusieurs producteurs agricoles ont participé activement aux différents travaux scientifiques par la mise à disposition de terres en culture et, pour certains, la réalisation d'opérations en champs.

« Je me réjouis de constater la mobilisation des producteurs agricoles qui ont pris part à ce projet, lequel vise à améliorer la santé du lac Saint-Pierre. C'est véritablement par l'engagement du milieu qu'on peut faire évoluer les pratiques agricoles et ainsi diminuer la pression sur l'écosystème du lac. Le gouvernement du Québec est fier de soutenir des projets porteurs qui concourent concrètement à l'amélioration de la qualité de l'environnement et de la santé des citoyens tout en contribuant à l'autonomie alimentaire du Québec. »

André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec

Bien que le projet Cohabitation agriculture-faune en zone littorale du lac Saint-Pierre se termine en mars 2023, l'UPA estime primordial que les producteurs qui cultivent dans le littoral du lac Saint-Pierre puissent bénéficier d'un soutien continu leur permettant de mettre en place des pratiques agricoles adaptées, tout en restant compétitifs et ainsi engagés dans l'amélioration de l'écosystème des lieux.

Tous les documents (dépliant *L'agriculture et la zone littorale du LAC SAINT-PIERRE*, *Portrait des pratiques agricoles dans le littoral du LAC SAINT-PIERRE: année 2019*, infolettres, capsules vidéo et autres) sont disponibles sur le site Web de l'UPA à upa.ca/lac-saint-pierre

Sources :

Maxim Labrecque

Chargé des relations de presse et des réseaux sociaux-UPA

Cell: 438-402-9291 | mlabrecque@upa.qc.ca

Justin Carrier

Cabinet du ministre de l'Agriculture,

des Pêcheries et de l'Alimentation

et ministre responsable de la région

du Centre-du-Québec

Cell. : 418 446-2004